

MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

(Non vérifié)

Pour la période de six mois
terminée le 30 septembre 2015

TABLE DES MATIÈRES

Attestation des cadres supérieurs.....	3
États financiers.....	4
Rapport de gestion.....	17
Analyse des risques.....	19

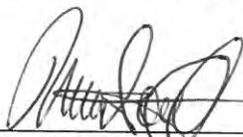
ATTESTATION DES CADRES SUPÉRIEURS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Margaret Beckel
Présidente-directrice générale



Michel Houle, CRA, CMA
Vice-président, Services corporatifs et
Chef de la direction financière

Ottawa, Canada
Le 5 novembre 2015

État de la situation financière au 30 septembre (Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	au 30 sept. 2015	Redressé (note 3) au 30 sept. 2014	au 31 mars 2015
Actif			
À court terme			
Trésorerie	9 271	5 964	7 440
Trésorerie affectée	599	1 260	855
Créances			
Clients	404	269	429
Ministères et organismes gouvernementaux (note 14)	117	80	201
Frais payés d'avance	856	752	746
	11 247	8 325	9 671
Collections	1	1	1
Immobilisations (note 4)	191 104	197 503	194 210
	202 352	205 829	203 882
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer			
Fournisseurs	1 843	1 671	2 038
Ministères et organismes gouvernementaux (note 14)	283	1	3
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 5)	753	682	717
Produits, apports et crédits parlementaires reportés (note 6)	1 347	2 197	1 593
Avantages sociaux futurs	202	277	388
	4 428	4 828	4 739
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 5)	27 250	28 003	27 636
Financement des immobilisations reporté (note 7)	174 622	180 016	177 224
Avantages sociaux futurs	3 075	3 055	3 075
	209 375	215 902	212 674
Déficit accumulé			
Non affecté	4 498	1 125	2 575
Investissement en immobilisations (note 9)	(11 521)	(11 198)	(11 367)
	(7 023)	(10 073)	(8 792)
	202 352	205 829	203 882

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des résultats pour la période de six mois terminée le 30 septembre (Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	au 30 sept. 2015	Redressé (note 3) au 30 sept. 2014
Produits		
Droits d'entrée et des programmes (note 11)	3 136	2 412
Opérations auxiliaires (note 12)	895	791
Apports (note 13)	520	1 170
Intérêts	38	58
Divers	291	248
	4 880	4 679
Charges (note 15)		
Inspiration et engagement	4 782	4 981
Entretien et accessibilité des collections	1 173	1 475
Recherche et découverte	2 100	2 034
Services de soutien interne	2 117	2 304
Édifices et terrains	8 981	9 849
	19 153	20 643
Résultats d'exploitation nets avant financement public	(14 273)	(15 964)
Crédits parlementaires (note 10)	16 042	16 332
Résultats d'exploitation nets	1 769	368

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution du déficit accumulé pour la période de six mois terminée le 30 septembre (Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Non affecté	Investi en immobilisations	au 30 sept. 2015	au 30 sept. 2014
Déficit accumulé au début de l'exercice	2 575	(11 367)	(8 792)	(10 136)
Résultats d'exploitation nets	1 769	-	1 769	368
Transfert de la dotation (note 8)	-	-	-	(305)
Variation nette dans l'investissement en immobilisations (note 9)	154	(154)	-	-
Déficit accumulé à la fin de la période	4 498	(11 521)	(7 023)	(10 073)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Un état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté puisqu'il n'y a pas de gains ni de pertes de réévaluation.

État des flux de trésorerie pour la période de six mois terminée le 30 septembre
(Non vérifié)

	au 30 sept. 2015	Redressé (note 3) au 30 sept. 2014	au 31 mars 2015
<i>(en milliers de dollars)</i>			
Activités de fonctionnement			
Encaissements - clients	4 935	4 342	7 330
Encaissements - crédits parlementaires	13 077	12 322	26 327
Décaissements - personnels	(6 923)	(7 289)	(14 502)
Décaissements - fournisseurs	(6 646)	(7 853)	(14 061)
Intérêts reçus	54	71	119
Intérêts payés	(1 401)	(1 433)	(2 851)
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	3 096	160	2 362
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition d'immobilisations	(1 171)	(1 618)	(2 417)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement en immobilisations	(1 171)	(1 618)	(2 417)
Activités de financement			
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(350)	(317)	(649)
Transfert de la dotation	-	(305)	(305)
Flux de trésorerie utilisés pour des activités de financement	(350)	(622)	(954)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et de la trésorerie affectée	1 575	(2 080)	(1 009)
Trésorerie au début de l'exercice	7 440	7 888	7 888
Trésorerie affectée au début de l'exercice	855	1 416	1 416
Trésorerie et trésorerie affectée à la fin de la période	9 870	7 224	8 295
Trésorerie à la fin de la période	9 271	5 964	7 440
Trésorerie affectée à la fin de la période	599	1 260	855
Trésorerie et trésorerie affectée à la fin de la période	9 870	7 224	8 295

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2015 (Non vérifié)

1. Pouvoirs et mission

Le Musée canadien de la nature (la « Société ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les musées*, le 1^{er} juillet 1990, en tant que société d'État mandataire désignée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société est classée comme organisme sans but lucratif (OSBL) du secteur public.

La Société a pour mission d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Une brève description des fonctions de la Société est indiquée ci-dessous :

- **Inspiration et engagement**
La Société élabore et entretient des expositions, des programmes, le site internet **nature.ca**, des publications électroniques et imprimées, les activités de génération de produits et des activités visant à faire comprendre et apprécier la nature.
- **Entretien et accessibilité des collections**
La Société acquiert, développe, préserve et met à la disposition du public des collections d'objets, de spécimens et de documents d'histoire naturelle qui répondent aux besoins croissants des secteurs public et privé en matière de recherche, d'éducation et d'aide à la prise de décisions éclairées concernant la nature.
- **Recherche et découverte**
La Société explore le passé et aide les Canadiens à préparer l'avenir grâce à des activités de systématique et de recherche appliquée ainsi qu'à l'établissement et à la sauvegarde de réseaux et de liens avec les milieux scientifiques canadiens et internationaux.
- **Services de soutien interne**
La Société élabore et met en œuvre des politiques, une structure de responsabilisation et des procédures qui gouvernent la réalisation de son mandat, y compris la gouvernance, l'orientation stratégique, les services intégrés, la mesure du rendement de la Société et les rapports au Parlement.
- **Édifices et terrains**
La Société fournit des installations sécuritaires et fonctionnelles qui répondent à toutes les exigences de sécurité et des codes du bâtiment, y compris l'Édifice commémoratif Victoria rénové qui contribue à la réalisation de la vision et du mandat de la Société.

2. Principales conventions comptables

A) Base de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public (NCSP) et reflètent l'application de la Section 4200 relative aux OSBL du secteur public.

B) Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformément aux NCSP, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour l'exercice. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les avantages sociaux futurs, la durée de vie utile estimative des immobilisations et la juste valeur marchande des spécimens donnés aux fins des collections. Les montants réels pourraient différer de façon significative des estimations. Ces estimations sont revues annuellement et si des ajustements s'avèrent nécessaires, ils seront constatés dans les états financiers de l'exercice où ils deviennent connus.

C) Collections

La Société détient et conserve une collection inestimable d'objets d'histoire naturelle pour le bénéfice des Canadiens d'aujourd'hui et de demain. Ces collections figurent à l'état de la situation financière comme un élément d'actif comptabilisé à la valeur nominale de 1 000 \$ étant donné la difficulté à déterminer une valeur appropriée pour ces actifs. Les spécimens achetés aux fins des collections sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

D) Immobilisations

- Les immobilisations sont comptabilisées au coût, y compris le matériel, l'équipement et les autres charges destinés à la conception et au développement d'expositions permanentes.
- Les immobilisations inscrites comme locations-acquisitions sont initialement comptabilisées selon la valeur actualisée des paiements minimaux de loyer au début du bail.
- Le terrain et l'édifice, propriétés du gouvernement du Canada, et sous le contrôle de la Société, sont comptabilisés à leur coût estimatif.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en utilisant des taux fondés sur la durée de vie utile estimative des actifs à l'exception des améliorations locatives qui sont amorties de façon linéaire sur la période la plus courte entre la durée du contrat de bail et la durée de vie utile de l'actif.

Lorsque les conditions indiquent qu'un actif ne contribue plus à la capacité du Musée à fournir des services, le coût de l'actif est réduit à sa valeur résiduelle le cas échéant.

Immobilisation	Durée de vie
Édifice commémoratif Victoria	40 ans
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	35 ans
Cabinets de collection et de rayonnages	35 ans
Matériel de bureau et ameublement Matériel général Expositions permanentes Matériel de recherche	10 ans
Améliorations à l'édifice	5 à 25 ans
Améliorations locatives	5 ans à la fin de la durée du bail
Matériel informatique	3 ans

E) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

La quasi-totalité des employés de la Société est couverte par le régime de retraite de la fonction publique (le «Régime»), un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les employés et la Société doivent cotiser pour couvrir le coût des services courants. Conformément à la loi en vigueur, la Société n'a aucune obligation légale ou implicite de payer des cotisations supplémentaires à l'égard de tout service passé ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les contributions sont comptabilisées comme une charge de l'exercice où les employés ont rendu les services et elles représentent l'obligation totale de la Société.

ii) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ telles que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi.

L'obligation au titre des indemnités de départ pour les employés qui prennent leur retraite ou démissionnent, courue jusqu'au 31 mars 2012 et encore impayée, est mesurée en utilisant la méthode des indemnités projetées. Les gains et pertes actuariels sont amortis selon l'estimation de la durée moyenne d'emploi du groupe de salariés concernés.

Suite à diverses circonstances, la Société comptabilisera des indemnités de départ dans la période où l'événement se produira.

iii) Indemnités de congés de maladie

La Société donne des congés de maladie aux employés qui s'accumulent, mais qui ne s'acquiescent pas. La Société comptabilise un passif et une charge pour les congés de maladie au cours de la période pendant laquelle les employés fournissent leurs services par rapport aux prestations. Le coût des obligations au titre des prestations constituées liées aux crédits de congé de maladie acquis par les employés est déterminé de manière actuarielle à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et l'estimation la plus probable de la direction concernant l'inflation, le taux d'actualisation, les données démographiques du personnel et l'utilisation que font les employés en service des droits de congé de maladie. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur la durée de vie restante des employés actifs visés par ces prestations de congé de maladie.

F) Constatation des produits

i) Droits d'entrée et des programmes, opérations auxiliaires et produits divers

Les produits qui proviennent des droits d'entrée et des programmes, des opérations auxiliaires et des produits divers sont constatés lorsqu'il existe des preuves évidentes de l'existence d'un accord intervenu entre les deux parties, que les biens ont été livrés ou que les services ont été rendus aux clients, que le prix est établi et déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. La Société comptabilise également des produits reportés lorsque les montants sont perçus avant d'avoir fourni les biens et services.

ii) Apports

Les apports sont constitués de dons reçus d'individus, de fondations et de sociétés. La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports pour les organismes sans but lucratif.

Les apports non affectés sont constatés comme produits à l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, et si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports avec affectations d'origine externe pour des projets ou des charges spécifiques sont reportés à l'état de la situation financière et constatés comme produits à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont encourues.

Les produits financiers relatifs aux apports affectés sont d'abord inclus dans l'état de la situation financière comme produits reportés et ensuite constatés comme produits à l'état des résultats dans l'année fiscale au cours duquel les charges connexes sont engagées.

iii) Commandites en nature et spécimens donnés aux fins des collections

Des commandites en nature impliquent d'obtenir un soutien non financier pour un projet, une activité ou un produit en échange d'importants avantages en matière de relations publiques. Une commandite en nature est reconnue si le bien ou le service contribué est utilisé dans le cours normal des activités et aurait autrement été acheté, et une fois que l'échange a eu lieu. Les commandites en nature sont comptabilisées à l'état des résultats à leur juste valeur marchande comme un apport et une contrepartie de charge reliée.

Les spécimens donnés aux fins des collections sont comptabilisés à la juste valeur marchande comme apports avec une charge équivalente à la fonction entretien et accessibilité des collections, lorsque les trois critères suivants sont satisfaits : i) une juste valeur marchande a été établie au spécimen; ii) l'acquisition a été approuvée; et iii) le transfert légal de l'objet à la Société a eu lieu.

iv) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada fournit du financement à la Société grâce à des crédits parlementaires.

- Les crédits parlementaires pour les charges de fonctionnement sont constatés comme produits au cours de l'exercice pour lequel ils sont approuvés.
- Les crédits parlementaires affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés à titre de produits, apports et crédits parlementaires reportés à l'état de la situation financière. Lorsque les immobilisations amortissables sont acquises, la portion des crédits parlementaires utilisés lors de l'acquisition de ces immobilisations est alors reclassée à titre de financement des immobilisations reporté à l'état de la situation financière et constatée comme produits à l'état des résultats au même rythme que l'amortissement relatif aux immobilisations correspondantes.
- Les crédits parlementaires affectés à des charges spécifiques sont reportés comme produits, apports et crédits parlementaires reportés à l'état de la situation financière et constatés comme produits à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

La Société a l'obligation de faire rapport sur l'utilisation des crédits dans son rapport annuel.

G) Prestations de services des bénévoles

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures chaque année. Puisqu'il est difficile d'évaluer leur juste valeur, la prestation de services à titre gracieux ne figure pas aux états financiers de la Société.

H) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la Société sont évalués au coût. Les actifs financiers incluent la trésorerie, la trésorerie affectée, et les créances alors que les passifs financiers incluent les créditeurs et charges à payer.

Les instruments financiers subissent chaque année un test de dépréciation à la date de clôture et toute baisse permanente de la valeur est présentée à l'état des résultats.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments dans le coût lorsqu'ils sont initialement constatés.

I) Ventilation des charges

La Société n'applique pas la méthode d'imputation des coûts à des fins de répartition de ses charges entre ses fonctions.

3. Modifications comptables et redressement

Dans l'exercice précédent, la Société a revu son approche de capitalisation des coûts des expositions permanentes comme actifs. Dans les années précédentes, la Société imputait aux charges les coûts liés à des expositions permanentes et reconnaissait tout financement gouvernemental lié comme produit. La Société a conclu que les expositions permanentes devraient être capitalisées. Par conséquent, la Société a corrigé la comptabilisation de ses immobilisations et de son financement en immobilisations reporté, résultant en un redressement rétroactif des soldes des exercices précédents.

L'état des flux de trésorerie a été ajusté à la suite de la reclassification de la trésorerie affectée sur l'état de la situation financière à court terme. En conséquence, la diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie affectés présentés dans les années précédentes comme activités d'investissement a été éliminée. La Société a également constaté l'inclusion d'éléments sans effet sur la trésorerie dans son état des flux de trésorerie et elle a redressé les chiffres comparatifs. Cela n'a aucune incidence sur les résultats d'exploitation nets.

Au cours de l'exercice, la Société a modifié la distribution de ses charges à son architecture d'alignement des programmes (AAP). Cela a entraîné un reclassement des soldes des exercices précédents. Cela n'a aucune incidence sur les résultats d'exploitation nets.

Les impacts de ces corrections sont les suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 sept. 2014 Avant redressement	Ajustement Expositions	Ajustement Flux de trésorerie	Reclassement AAP	30 sept. 2014 Redressé
État de la situation financière					
Immobilisations	194 676	2 827			197 503
Financement des immobilisations reporté	177 189	2 827			180 016
État des résultats					
Apports	1 008	162			1 170
Inspiration et engagement	3 961	177		843	4 981
Services de soutien interne	3 118			(814)	2 304
Édifices et terrains	9 878			(29)	9 849
Crédits parlementaires	16 317	(15)			16 332
État des flux de trésorerie					
Encaissements – crédits parlementaires	11 223		1 099		12 322
Décaissements – fournisseurs	(8 372)	23	496		(7 853)
Acquisition d'immobilisations	(1 099)	(23)	(496)		(1 618)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie affectés	(156)		(156)		-
Crédits parlementaires utilisés pour l'achat d'immobilisations corporelles amortissables	1 099		(1 099)		-
Trésorerie affectée au début de l'exercice	-		1 416		1 416
Trésorerie affectée à la fin de l'exercice	-		1 260		1 260

4. Immobilisations

<i>(en milliers de dollars)</i>			30 sept. 2015			Redressé 30 sept. 2014
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	627	-	627	627	-	627
Édifice commémoratif Victoria	204 727	41 412	163 315	204 727	36 404	168 323
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	35 040	19 336	15 704	35 040	18 343	16 697
Améliorations locatives	9 557	6 063	3 494	10 821	6 426	4 395
Expositions permanentes	4 025	1 491	2 534	3 857	1 090	2 767
Cabinets de collection et rayonnages	3 840	2 014	1 826	3 789	1 903	1 886
Améliorations à l'édifice	3 436	1 523	1 913	3 008	1 156	1 852
Matériel de bureau et ameublement	1 488	1 104	384	1 495	1 094	401
Matériel de recherche	2 280	2 004	276	3 340	3 152	188
Matériel général	317	134	183	571	390	181
Matériel informatique	1 220	1 077	143	3 119	2 993	126
Travaux en cours - Expositions	705	-	705	60	-	60
	267 262	76 158	191 104	270 454	72 951	197 503

La charge d'amortissement pour la période est de 4 187 000 \$ (Sept. 2014 – 4 608 000 \$). Au cours de la période, la Société a vendu un actif dans la catégorie matériel de bureau et ameublement pour 12 000 \$. Le coût et l'amortissement cumulé était de 35 000 \$.

5. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

Le Campus du patrimoine naturel abrite les collections d'histoire naturelle et les fonctions administratives de la Société sur le terrain de la Société, situé à Gatineau, au Québec. L'acquisition de l'édifice se fait au moyen d'un contrat de location-acquisition, dont l'échéance est fixée à 35 ans. La Société s'est engagée à payer le loyer en toutes circonstances et, advenant la résiliation du bail, à la suite d'une décision de la Société ou autrement, elle versera un loyer suffisant pour rembourser tous les coûts de financement de l'édifice. La direction a l'intention de s'acquitter intégralement de l'obligation financière découlant du contrat de location-acquisition et d'obtenir le titre de propriété de l'édifice en 2031, suite à l'utilisation par la Société de son droit d'achat de l'édifice pour dix dollars.

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés comme suit pour chaque exercice, de même qu'au total :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 sept. 2015	30 sept. 2014
2016	1 750	1 750
2017	3 500	3 500
2018	3 500	3 500
2019	3 500	3 500
2020	3 500	3 500
Par la suite	40 250	43 750
Total des versements minimaux futurs	(1) 56 000	59 500
Déduire : intérêts implicites	(27 997)	(30 815)
Valeur actualisée de l'obligation financière	(2) 28 003	28 685
Tranche à court terme	753	682
Tranche à long terme	27 250	28 003
	28 003	28 685

- (1) Le total des sommes à payer en vertu du contrat de location-acquisition est fondé sur un taux d'intérêt fixe de 9,88 %, pour une période de 35 ans, établi au moment de la signature du bail.
- (2) La valeur actualisée de l'obligation du contrat de location-acquisition, en se basant sur un taux d'intérêt du marché actuel de 8,75 %, est estimée à 30 millions de dollars.

6. Produits, apports et crédits parlementaires reportés

Les produits, apports et crédits parlementaires reportés au cours de la période sont comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Apports reportés de sources non gouvernementales	887	1 034
Crédits parlementaires reportés	93	798
Total des apports et crédits parlementaires reportés	980	1 832
Produits reportés – prestation de biens et services	367	365
	1 347	2 197

Les changements aux produits, apports et crédits parlementaires reportés au cours de la période s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Solde au début de l'exercice	1 593	3 283
Ajout :		
Apports affectés reçus	397	29
Produits reportés pour la prestation de biens et services	426	532
	823	561
Moins :		
Apports affectés constatés	(191)	(36)
Crédits parlementaires affectés dépensés	(423)	(1 241)
Produits reportés pour la prestation de biens et services constatés	(455)	(370)
	(1 069)	(1 647)
Solde à la fin de la période	1 347	2 197

7. Financement des immobilisations reporté

Le financement reporté afférent aux immobilisations représente la tranche des crédits parlementaires et des apports de sources non gouvernementales utilisés pour l'achat d'immobilisations amortissables.

Le financement des immobilisations reporté se compose comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 sept. 2015	Redressé 30 sept. 2014
Utilisé pour l'achat :		
Financement des immobilisations reporté provenant d'apports de sources non gouvernementales	2 122	2 161
Financement des immobilisations reporté provenant des crédits parlementaires	172 500	177 855
	174 622	180 016

Les changements apportés au solde du financement des immobilisations reporté se traduisent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 sept. 2015	Redressé 30 sept. 2014
Solde au début de l'exercice	177 224	183 001
Ajout :		
Acquisitions d'immobilisations	1 081	1 122
	1 081	1 122
Moins montants constatés comme produits :		
Apports	(162)	(162)
Crédits parlementaires	(3 521)	(3 945)
	(3 683)	(4 107)
Solde à la fin de la période	174 622	180 016

8. Affectations à titre de dotation

Un fonds de dotation pour l'entomologie systématique a été reçu d'Anne et Henry Howden, constitué d'un capital de 305 000 \$, ainsi qu'une importante collection entomologique. Cette dotation a été établie pour permettre la conduite d'études professionnelles et la recherche de collections entomologiques pour la Société.

Au cours du second trimestre de l'exercice précédent, le capital de 305 000 \$ a été transféré à la Fondation communautaire d'Ottawa. Le transfert a été autorisé par le donateur. Chaque année, la Société continuera de recevoir le produit financier gagné sur ce fonds de dotation.

Le produit financier gagné sur les ressources maintenues à titre de dotation est de 6 586 \$ (Sept. 2014 – 3 501 \$). Le montant reporté du produit financier gagné sur les ressources maintenues à titre de dotation est de 25 431 \$ (Sept. 2014 – 13 761 \$). Ce montant est disponible pour les activités d'entomologie. Durant la période, 1 464 \$ (Sept. 2014 – 0 \$) a été constaté dans l'état des résultats.

Advenant que la Société décide de ne plus maintenir de collections entomologiques, ce fonds de dotation ainsi que ces collections devront alors être cédés au Musée royal de l'Ontario.

9. Investissement en immobilisations

L'investissement en immobilisations se compose comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 sept. 2015	Redressé 30 sept. 2014
Immobilisations	191 104	197 503
Moins montants financés par :		
Contrat de location-acquisition	(28 003)	(28 685)
Financement des immobilisations reporté	(174 622)	(180 016)
	(11 521)	(11 198)

La variation nette dans l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 sept. 2015	Redressé 30 sept. 2014
Acquisitions d'immobilisations	1 081	1 122
Ajout : remboursement de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition	350	317
Moins : acquisitions d'immobilisations financées avec le financement des immobilisations reporté	(1 081)	(1 122)
Immobilisations achetées avec les fonds de la Société	350	317
Amortissement du financement des immobilisations reporté	3 683	4 107
Amortissement des immobilisations	(4 187)	(4 608)
Variation nette dans l'investissement en immobilisations	(154)	(184)

10. Crédits parlementaires

Pour remplir sa mission, la Société compte sur le financement du gouvernement, qui se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 sept. 2015	Redressé 30 sept. 2014
Crédits parlementaires reçus et à recevoir :		
Budget des dépenses d'exploitation et d'immobilisations	13 065	12 268
Budgets des dépenses supplémentaires	-	-
	13 065	12 268
Crédits de l'exercice précédent utilisés au cours de l'exercice pour compléter des projets particuliers	423	1 241
Montant utilisé pour l'achat d'immobilisations amortissables	(967)	(1 122)
Amortissement du financement des immobilisations reporté	3 521	3 945
Crédits parlementaires constatés durant la période	16 042	16 332

11. Droits d'entrée et des programmes

Les produits provenant des droits d'entrée et des programmes se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Droits d'entrée – général	1 871	1 427
Droits d'entrée – expositions temporaires	656	469
Programmes	322	293
Adhésions	287	223
	3 136	2 412

12. Opérations auxiliaires

Les produits provenant des opérations auxiliaires se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Stationnement	452	365
Location des installations	289	309
Loyer de la boutique et de la cafétéria	154	117
	895	791

13. Apports

Les produits provenant des apports se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 sept. 2015	Redressé 30 sept. 2014
Apports et commandites en argent	404	593
Commandites en nature	110	76
Spécimens donnés aux fins des collections	6	501
	520	1 170

14. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités de la Société, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non apparentées et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Produits auprès d'apparentés du gouvernement du Canada :		
Droits d'entrée et des programmes	1	1
Opérations auxiliaires	-	2
Divers	1	5
	2	8

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Charges auprès d'apparentés du gouvernement du Canada :		
Coût du personnel	803	781
Impôts fonciers	340	853
Marketing et communications	8	1
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	4	7
Exploitation et entretien des édifices	2	2
Services professionnels et spéciaux	-	8
	1 157	1 652

Les soldes auprès d'apparentés du gouvernement du Canada à la fin de la période se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Dues de ministères et organismes gouvernementaux	117	80
Dues à des ministères et organismes gouvernementaux	283	1

15. Sommaire des charges par objets

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 sept. 2015	Redressé 30 sept. 2014
Coût du personnel	6 737	7 144
Amortissement des immobilisations	4 187	4 608
Exploitation et entretien des édifices	1 897	1 781
Intérêts sur obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	1 401	1 433
Services professionnels et spéciaux	1 100	1 116
Impôts fonciers	944	1 361
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	684	674
Marketing et communications	682	667
Expositions	682	855
Réparations et entretien	338	210
Frais de déplacement	165	142
Fret et transport	25	23
Spécimens aux fins des collections	194	525
Divers	117	104
	19 153	20 643

16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation de la période de six mois terminée le 30 septembre 2015.

RAPPORT DE GESTION

Vue d'ensemble

Ces états financiers trimestriels doivent être lus conjointement avec les plus récents états financiers annuels vérifiés du Musée canadien de la nature pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 et avec le rapport de gestion inclus dans ce rapport financier trimestriel.

L'objectif primaire du Musée canadien de la nature est de maintenir son mandat national, tel que décrit dans la *Loi sur les musées*, dans le contexte du régime de gouvernance et de responsabilité établi dans ladite loi et dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. À cette fin, le Conseil d'administration du Musée et la direction sont fermement engagés à gérer les fonds publics et privés investis dans le Musée d'une manière transparente et responsable, en optimisant la valeur de la contribution que le Musée apporte aux Canadiens et à la société canadienne.

Les orientations stratégiques du Musée reconnaissent son intention d'être une source importante de connaissances et de recherches en histoire naturelle pour les scientifiques et le grand public, contribuant ainsi à une perspective typiquement canadienne parmi les connaissances mondiales. En tant qu'institution scientifique, le Musée diffusera les résultats de cette recherche scientifique, contribuant ainsi à inspirer aux Canadiens des actions consciencieuses envers l'environnement naturel. En tant qu'institution publique, le Musée souhaite également continuer à faire preuve de responsabilité, de valeur et d'efficacité financière, grâce à la réalisation de résultats mesurables et significatifs.

Assurer la viabilité financière a été et continuera d'être l'une des principales priorités du Musée. Le Musée a mis en place un certain nombre de stratégies visant à gérer les pressions connues et anticipées. Une méthode de gestion du risque d'entreprise est utilisée pour gérer ces stratégies et pressions en appui à la vision d'une institution nationale offrant au public un maximum de valeur et de service.

Produits

Les produits pour les six premiers mois de l'exercice s'élèvent à 4 880 000 \$ ce qui représente une augmentation de 201 000 \$ ou 4 % par rapport aux 4 679 000 \$ des six premiers mois de l'exercice précédent. Les produits des droits d'entrée et des programmes ont augmenté de 724 000 \$ à 3 136 000 \$, suite à l'augmentation des adhésions et des droits d'entrée pour l'exposition temporaire *Animaux à corps ouvert*. Ceci est en plus des droits des programmes liés aux succès des soirées *Nature Nocturne*.

Sur une base d'exercice, les crédits parlementaires pour les six premiers mois de l'exercice s'élèvent à 16 042 000 \$, comparativement à 16 332 000 \$ pour les six premiers mois de l'exercice précédent. La différence est principalement attribuable à la variation dans le financement des immobilisations reporté.

Charges

Les charges pour les six premiers mois de l'exercice s'élèvent à 19 153 000 \$, comparativement à 20 643 000 \$ pour les six premiers mois de l'exercice précédent. La diminution de 1 490 000 \$ ou 7 % est principalement attribuable aux diminutions de des coûts du personnel de 407 000 \$, des impôts fonciers de 417 000 \$ et des spécimens donnés aux fins des collections de 495 000 \$. Dans l'année précédente, les charges de spécimens aux fins des collections incluent une contrepartie de 500 000 \$ d'un don non récurrent de spécimens donnés aux fins des collections.

Les charges liées aux installations représentent 47 % des charges totales. Les nouveaux systèmes de contrôle de l'environnement et l'espace supplémentaire qui doit maintenant être maintenu à l'Édifce commémoratif Victoria rénové ont exercé une lourde pression supplémentaire sur le budget de fonctionnement du Musée. Le Musée continue d'explorer d'autres mesures de réduction des coûts des installations et des mesures de contrôle afin de minimiser l'impact financier sur ses programmes.

Résultats d'exploitation nets

Le résultat d'exploitation net pour les six premiers mois de l'exercice était un surplus de 1 769 000 \$. Ce surplus est principalement attribuable à un décalage de la comptabilisation des charges des programmes d'éducation du public prévues

plus tard dans l'exercice. Cette différence est compensée par des charges de 148 000 \$ attribuable au traitement comptable afférent au Campus du patrimoine naturel du Musée situé à Gatineau, au Québec, qui est inscrit à l'état de la situation financière comme une obligation de location-acquisition.

État de la situation financière

Actif

Le niveau de trésorerie de 9 271 000 \$ au 30 septembre 2015 représente une augmentation de 3 307 000 \$ ou 55 % par rapport aux 5 964 000 \$ du 30 septembre 2014.

Les immobilisations ont diminué à 191 104 000 \$ au 30 septembre 2015 par rapport à 197 503 000 \$ au 30 septembre 2014, principalement dû aux charges d'amortissement de l'Édifice commémoratif Victoria.

Passif

Les produits, apports et crédits parlementaires reportés ont diminué à 1 347 000 \$ au 30 septembre 2015 par rapport à 2 197 000 \$ au 30 septembre 2014 en raison des crédits parlementaires affectés consacrés à l'acquisition d'immobilisations et les apports affectés dépensés pour les programmes d'éducation du public.

Le financement des immobilisations reporté a diminué à 174 622 000 \$ au 30 septembre 2015 par rapport à 180 016 000 \$ au 30 septembre 2014, puisqu'il est reconnu comme produit au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Déficit accumulé

Le déficit accumulé de 7 023 000 \$ au 30 septembre 2015 est attribuable au traitement comptable afférent au Campus du patrimoine naturel du Musée situé à Gatineau, au Québec, qui est inscrit à l'état de la situation financière comme une obligation de location-acquisition. Ce traitement comptable gardera le Musée dans une position de déficit pendant de nombreuses années, en raison de la charge d'intérêt sur l'obligation découlant du contrat de location-acquisition qui est plus élevée dans les premières années que dans les dernières années du bail. En conséquence, le déficit accumulé afférent à ce traitement comptable commencera à s'inverser en 2019-2020, jusqu'à ce qu'il soit complètement éliminé à la fin du bail, en 2031. Cette situation n'affecte aucunement les mouvements de trésorerie ni la stabilité financière du Musée.

ANALYSE DES RISQUES

Le Musée a mis en place un cadre de gestion du risque d'entreprise conçu pour gérer efficacement et de manière proactive les risques qui pourraient l'empêcher d'atteindre ses objectifs. Le présent Plan d'entreprise établit six risques et stratégies d'atténuation connexes :

1. Risque que le bassin de donateurs restreint limite les ressources financières disponibles pour soutenir l'investissement requis pour la mise en œuvre initiale des initiatives stratégiques. Ce risque est atténué par un programme de prospection ambitieux, que mènent une équipe de professionnels de la collecte de fonds et un nouveau groupe de bénévoles dévoués et de membres du conseil d'administration.
2. Risque que le déficit structurel continue d'augmenter en raison des dépenses croissantes, telles que l'entretien des installations, les impôts fonciers et l'inflation en général. Ce risque est atténué par un examen constant des dépenses et la création de nouveaux centres de recettes.
3. Risque que les nouvelles compétences et responsabilités du personnel évoluent à un rythme différent de celui que requiert le modèle d'affaires de l'entreprise. Ce risque est atténué par un programme de gestion du rendement soutenu par l'accompagnement professionnel, la formation, des responsabilités claires et un suivi régulier des progrès par rapport au plan.
4. Risque que les systèmes informatiques ne soient pas disponibles ou mis à profit pour soutenir les objectifs organisationnels. Ce risque est atténué par un nouveau leadership, de nouvelles compétences en informatique et un plan informatique qui répond aux objectifs stratégiques du Musée.
5. Risque que le vieillissement du matériel de recherche altère la capacité du Musée d'attirer les talents ou partenaires de même que sa capacité d'accomplir les objectifs de recherche. Ce risque est atténué par l'investissement continu dans les équipements grâce à une réaffectation des ressources et à la collecte de fonds en appui à l'équipement de recherche et aux expéditions.
6. Risque qu'un nombre important d'employés sont admissibles à la retraite résultant dans la perte de mémoire corporative. Pour atténuer ce risque, le Musée a élaboré et surveille un plan de succession.